



# Conseil de sécurité

Distr. générale  
16 juin 2022  
Français  
Original : anglais

## Application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020) et 2585 (2021) du Conseil de sécurité

### Rapport du Secrétaire général

#### I. Introduction

1. Le présent rapport est le soixante-dix-neuvième à être soumis en application du paragraphe 17 de la résolution 2139 (2014) du Conseil de sécurité, du paragraphe 10 de sa résolution 2165 (2014), du paragraphe 5 de sa résolution 2191 (2014), du paragraphe 5 de sa résolution 2258 (2015), du paragraphe 5 de sa résolution 2332 (2016), du paragraphe 6 de sa résolution 2393 (2017), du paragraphe 12 de sa résolution 2401 (2018), du paragraphe 6 de sa résolution 2449 (2018), du paragraphe 8 de sa résolution 2504 (2020), du paragraphe 3 de sa résolution 2533 (2020) et du paragraphe 5 de sa résolution 2585 (2021). Dans les quatre dernières résolutions citées, le Conseil a prié le Secrétaire général de lui soumettre au moins tous les 60 jours un rapport sur l'application de ses résolutions par l'ensemble des parties au conflit en République arabe syrienne.

2. Les informations qui y figurent reposent sur des données auxquelles ont eu accès les organismes des Nations Unies présents sur le terrain et sur des éléments d'information provenant de sources gouvernementales syriennes et d'autres sources pertinentes. Les données communiquées par les entités des Nations Unies concernant l'aide humanitaire qu'elles acheminent portent sur les mois d'avril et de mai 2022.

#### II. Principaux faits nouveaux

##### Points essentiels

1. Les violences – frappes aériennes, tirs d'artillerie croisés et affrontements – se sont poursuivies dans la zone de désescalade d'Edleb, dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, alors même que le nombre de cas de maladie à coronavirus (COVID-19) demeurait inquiétant. Les hostilités se sont considérablement intensifiées dans le nord du pays, notamment à Tell Rifaat dans la campagne au nord d'Alep, à Manbej, à Aïn Issa et à Tell Tamer.



2. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé des attaques, au cours desquelles au moins 72 civils (dont 10 femmes et 12 enfants) ont été tués. En outre, au moins 46 civils (dont 5 femmes et 14 enfants) ont été blessés.

3. Les civils ont continué de pâtir de la crise économique dans tout le pays. Environ 12 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire et 1,9 million risquent d'y tomber. Le mois d'avril a été le huitième mois consécutif où le prix mensuel du panier alimentaire standard a été le plus élevé jamais enregistré. Après plus de 11 ans de conflit et de déplacements, un nombre sans précédent d'enfants et de femmes dans le pays souffrent aujourd'hui de taux de malnutrition élevés.

4. La COVID-19 a continué de se propager dans diverses régions du pays, même si le rythme a ralenti. Une campagne de vaccination est en cours, mais seulement environ 7,8 % de la population avait été entièrement vaccinée à la fin de la période considérée, et 12,2 % avait reçu au moins une dose.

5. La crise continue d'entraîner des répercussions différentes selon le genre : les femmes et les adolescentes sont lourdement pénalisées par des normes de genre néfastes et discriminatoires, et notamment par la violence fondée sur le genre, tandis que les hommes et les garçons font face à des risques considérables liés à la détention arbitraire, à la conscription forcée et aux munitions explosives.

6. Le camp de Hol a été attaqué plusieurs fois pendant la période considérée, et certaines attaques ont visé du personnel humanitaire. Le 10 mai, une attaque contre un centre d'organisations non gouvernementales internationales a entraîné la suspension de toutes les activités humanitaires liées à la phase 5 du camp.

7. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires ont continué d'assurer une aide humanitaire partout en République arabe syrienne. Ainsi, le Programme alimentaire mondial (PAM) a fourni une aide alimentaire à 5,4 millions de personnes en avril et à 5 millions de personnes en mai, dans les 14 provinces.

8. L'accès aux fins des opérations humanitaires reste complexe, les divers secteurs géographiques n'étant pas desservis de la même manière et les services étant régis par des modalités opérationnelles variées. Le 16 mai, le quatrième convoi traversant les lignes de front, composé de 14 camions, a apporté une aide alimentaire à plus de 43 000 personnes dans le nord-ouest de la République arabe syrienne. Un nouveau plan opérationnel a été élaboré afin de couvrir la période allant du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2022. Les opérations transfrontières ont continué au cours de la période considérée, un total de 20 convois composés de 1 686 camions se sont rendus dans le nord-ouest depuis la Türkiye, toutes ayant transité par le point de passage de Bab el-Haoua.

9. La sixième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région a eu lieu les 9 et 10 mai 2022. Les participants ont promis près de 6,7 milliards de dollars des États-Unis à l'appui des activités humanitaires, de la résilience et du développement dans le cadre de la réponse à la crise, notamment des fonds destinés à la fois à la République arabe syrienne et à la région pour les années 2022-2023 et au-delà.

### Point de la situation humanitaire

3. Dans certaines régions de la République arabe syrienne, notamment dans le nord-ouest, le nord-est et le sud, les civils ont continué de pâtir des hostilités. Des civils ont été tués et blessés par des frappes aériennes, des frappes terrestres, des attaques perpétrées au moyen de divers types d'engins explosifs improvisés et des coups de feu. Les hostilités ont également touché des biens de caractère civil, ce qui a compromis encore plus l'accès aux services de base et aux moyens de subsistance.

4. Les frappes aériennes, les bombardements mutuels et les affrontements entre les groupes d'opposition armés non étatiques et les forces gouvernementales et progouvernementales à travers les lignes d'affrontement dans le nord-ouest du pays se sont poursuivis, et le rythme des frappes aériennes s'est intensifié à la fin du mois d'avril. Dans le nord-ouest, plus de 2,8 millions de personnes, dont nombre de femmes et d'enfants, étaient toujours déplacées. Les attaques incessantes contre la population civile dans le nord-ouest exposent la population à de graves violations du droit international humanitaire et entravent l'accès des femmes et des adolescentes aux soins de santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux services spécialisés en matière de violence fondée sur le genre, vitaux pour elles. La contamination par les explosifs reste répandue. L'intensification des hostilités a entraîné des déplacements de civils dans le nord, notamment d'au moins 130 familles de la zone d'Abou Rasseïn vers les villages et fermes avoisinants du sous-district de Tell Tamr, à Hassaké.

5. Daech, désigné comme groupe terroriste par le Conseil de sécurité, a continué de lancer des attaques, y compris contre des civils, dans les provinces de Deïr el-Zor et de Hassaké et dans la partie est des faubourgs de Homs et Hama. Le 16 mai, Daech a revendiqué deux attentats à la bombe dans la campagne de Kissoué, au sud de Damas. La menace que représente Daech près de Damas a suscité des inquiétudes quant à la portée géographique de l'organisation et la possibilité qu'elle soit une menace pour un plus grand nombre de civils dans les zones urbaines.

6. Le sud-ouest a continué d'être le théâtre de violents incidents dans les provinces de Deraa, Qouneïtra et Soueïda, dont des attaques à l'engin explosif improvisé, des assassinats ciblés, des enlèvements, des échanges de tirs et des affrontements limités.

7. L'insécurité alimentaire a atteint des niveaux record dans le pays. Chaque jour, 13,9 millions de personnes, parmi lesquelles plus de 4,6 millions d'enfants, ne mangent pas à leur faim. Selon un récent rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), après plus de 10 ans de conflit et de déplacements, un nombre sans précédent d'enfants et de femmes sont aujourd'hui confrontés à des taux de malnutrition élevés. Quelque 5,5 millions de personnes, principalement des mères et des enfants de moins de 5 ans, auront besoin d'une aide nutritionnelle directe entre 2022 et 2023. La moitié d'entre eux vivent dans le nord-est du pays.

8. Les civils continuent de subir de plein fouet la crise économique qui sévit dans tout le pays, en particulier les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Selon le PAM, le mois d'avril a marqué le huitième mois consécutif où le prix mensuel du panier alimentaire standard a été le plus élevé jamais enregistré depuis le début du suivi en 2013, avec des prix alimentaires 37 % plus élevés qu'en février, 64 % plus élevés qu'il y a six mois et 84 % plus élevés qu'en avril 2021. La montée en flèche des prix alimentaires mondiaux entrave la capacité du PAM à maintenir ses opérations dans le pays aux niveaux actuels. L'indice FAO des prix des produits alimentaires a baissé de 0,8 % par rapport au niveau record atteint en mars, mais il est resté supérieur de 29,8 % à sa valeur de mars 2021. Les augmentations de prix sont dues à divers facteurs, notamment les pénuries de carburant dans tout le pays, l'augmentation mondiale des prix des denrées alimentaires et des carburants et la dépréciation de la livre syrienne. La population

épaise ses réserves limitées. Les répercussions sur les moyens de subsistance accentuent la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence fondée sur le genre, y compris le mariage précoce, et des garçons au recrutement par les groupes armés. Cela favorise également des mécanismes d'adaptation nuisibles et met à rude épreuve la capacité des familles et des communautés à protéger les enfants, en particulier les adolescentes.

9. Des millions de personnes en République arabe syrienne n'ont pas un accès fiable à une eau salubre en quantité suffisante, à cause de divers facteurs, notamment la baisse du niveau de l'Euphrate, l'irrégularité et la faiblesse des précipitations, la capacité opérationnelle réduite des stations de pompage, des coupures d'électricité et des perturbations du réseau de distribution d'eau en partie du fait des hostilités. Depuis le mois de mai, le niveau de l'eau a considérablement baissé dans l'Euphrate. En début mai, les autorités du barrage de Tehrane ont signalé qu'en raison des faibles niveaux d'eau, le barrage ne pouvait fonctionner que six heures par jour. Ceci aura une incidence sur l'approvisionnement en eau et l'irrigation dans une grande partie du nord-est. Les précipitations irrégulières, la rareté de l'eau et le manque de pâturages qui en découlent dans les terres pastorales naturelles ont entraîné une pénurie de fourrage pour les animaux et une forte augmentation des prix des aliments pour animaux. Jusqu'à la fin du mois d'avril, des périodes de sécheresse affectaient encore les cultures pluviales. L'accès limité à l'eau potable pose des problèmes pour les pratiques d'hygiène menstruelle des femmes et des filles et augmente le risque d'infections, ce qui nuit à leur santé sexuelle et reproductive.

10. La station d'eau d'Alouk aurait été opérationnelle tout au long de la période considérée. Le pompage de l'eau est toutefois resté faible, principalement en raison de la basse tension électrique et des interruptions de l'approvisionnement en électricité. La maintenance de la station continue de poser des problèmes, bien que les équipes de maintenance aient pu traverser plusieurs fois les lignes de front pour faire leur travail. En conséquence, dans les quartiers d'Hassaké, l'eau n'est disponible que par alternance, et les opérations d'acheminement de l'eau par camion se poursuivent. Les arrêts et le fonctionnement à faible capacité entravent l'accès à l'eau de plus de 960 000 personnes, notamment celles qui vivent dans des camps comme celui de Hol.

11. Des perturbations de l'approvisionnement en eau potable et agricole ont encore été signalées dans la ville de Bab et ses environs, touchant quelque 185 000 personnes. Depuis mars 2017, Bab figure parmi les sous-districts à avoir fait état du niveau le plus élevé de maladies transmises par l'eau. L'ONU continue de se mobiliser pour que l'approvisionnement en eau de la ville de Bab reprenne à partir de la station d'Aïn el-Beïda et qu'une évaluation technique soit faite.

12. Quelque 56 000 personnes, dont 94 % de femmes et d'enfants, se trouvaient encore à Hol. Les conditions de sécurité à l'intérieur du camp ont continué de se détériorer, 16 meurtres et quatre tentatives de meurtre ayant été signalés en 2022. Le 6 avril, l'administration du camp de Hol a autorisé les acteurs humanitaires à reprendre leurs activités, qui avaient été suspendues le 16 mars. Les partenaires humanitaires intervenant dans le camp ont été ciblés dans le cadre de multiples incidents, notamment des attaques délibérées contre leurs installations. Le 6 mai, des biens ont été volés dans un centre d'organisations non gouvernementales, un centre pour la petite enfance et un centre d'apprentissage. Le 10 mai, une attaque contre un centre d'organisations non gouvernementales internationales a entraîné la suspension de toutes les activités humanitaires liées à la phase 5 du camp. Cette suspension était toujours en vigueur à la fin de la période considérée.

13. L'ONU n'a toujours pas eu accès aux 10 500 personnes qui vivent à Roukban. Les habitants de la région de Roukban continuent de vivre dans des conditions

épouvantables en n'ayant qu'un accès limité à la nourriture, à l'eau, aux soins de santé et à d'autres services de base, sur fond de restrictions imposées à l'entrée des marchandises. L'ONU a continué à plaider en faveur d'un accès humanitaire immédiat et d'une assistance à ceux qui restent dans le camp.

14. En avril, le nombre de cas confirmés de COVID-19 dans le pays a diminué de 94 % par rapport à mars. Les taux de transmission de la COVID-19 dans certaines parties du pays sont restés élevés et le sont probablement bien plus que les chiffres officiels ne le laissent entendre ; à la mi-mai, le taux de décès des malades de la COVID-19 était de 3,7 %. Le système de soins de santé, dévasté par des années de conflit, a été mis à rude épreuve. La pandémie a également empêché les femmes et les adolescentes d'accéder aux services de santé sexuelle et reproductive, y compris les services de santé maternelle.

15. Des vaccinations sont en cours dans toute la République arabe syrienne, dans des établissements de santé fixes et dans les zones rurales grâce à des équipes médicales mobiles. Environ 7,8 % de la population avait été entièrement vaccinée au 12 mai, et 12,2 % avait reçu au moins une dose. Au total, au 14 mai, 3,8 millions de doses de vaccins avaient été administrées, soit 2,5 millions de personnes vaccinées.

16. Les approvisionnements en carburant ont continué à diminuer dans le pays ; les pénuries de carburant ont entraîné des augmentations de prix et entravé la fourniture de services sociaux et sanitaires vitaux. De plus, les pénuries de carburant continuent de limiter le pompage de l'eau et de peser financièrement sur les agriculteurs, ce qui les empêche d'irriguer les champs et de transporter les produits vers le marché. Le 17 mai, le Gouvernement de la République arabe syrienne a augmenté les prix du carburant et du diesel. On s'attend à ce que cela augmente encore les coûts de production et de transport, et donc les prix des matières premières. La pénurie de carburant a également eu des répercussions sur le fonctionnement de plusieurs grandes centrales électriques, ce qui aurait réduit la fourniture d'électricité dans le pays d'au moins 21 % à la fin du mois de mai. Il s'agit d'une baisse importante si l'on considère qu'en 2021, la production d'électricité était déjà inférieure de 65 % aux niveaux d'avant la crise. Un rationnement drastique de l'électricité a été signalé dans de nombreuses régions, des centaines de milliers de personnes n'ayant accès à l'électricité qu'une heure par jour environ. La crise économique a eu une incidence disproportionnée sur la mobilité et l'accès aux services de base des femmes et des enfants, notamment pour ce qui est des services de santé reproductive et de protection.

### **Point de la situation générale**

17. En vue de la préparation de la huitième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie a poursuivi ses contacts bilatéraux avec les parties syriennes et les interlocuteurs internationaux et régionaux, afin de s'assurer que cette session soit fructueuse.

18. L'Envoyé spécial a rappelé à ses interlocuteurs que même si les Syriens s'accordaient sur le fond d'une réforme constitutionnelle ou d'une nouvelle constitution, pour faire avancer le processus politique, il faudrait tout de même créer un environnement sûr, calme et neutre à l'intérieur de la République arabe syrienne, en commençant par des mesures de confiance, comme le prévoit la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. À cette fin, l'Envoyé spécial a continué de recenser les points sur lesquels un consensus pourrait être trouvé autour d'une série de mesures de confiance mutuelles qui pourraient être mises en œuvre en parallèle, étape par étape.

19. L'Envoyé spécial a noté que, le 30 avril, un décret présidentiel a été publié, accordant ce qui serait une amnistie générale pour les personnes accusées de

terrorisme. Il a abordé cette question avec des responsables du Gouvernement syrien lors d'une visite à Damas fin mai. Lors de ces rencontres, l'Envoyé spécial a fait remarquer que l'amnistie pourrait être une mesure de confiance et a soulevé un certain nombre de préoccupations. Il a demandé à être tenu informé de l'évolution de l'application de l'amnistie de manière complète et transparente.

20. L'Envoyé spécial a poursuivi ses contacts avec les membres du Conseil consultatif des femmes syriennes et les membres de la société civile syrienne. Les représentants de la société civile ont dit craindre que l'absence d'évolution du processus politique n'entraîne un recul du financement de l'aide humanitaire et du relèvement rapide, à un moment où les besoins de millions de Syriens sont les plus criants.

21. Au cours de la période considérée, la violence s'est intensifiée dans certaines parties du nord des provinces d'Alep, de Raqqa et de Hassaké, marquée par une recrudescence des bombardements, des frappes de drones et des attaques à la roquette. Le 26 mai, le Conseil national de sécurité de la Türkiye a noté que les opérations militaires actuelles ou futures turques « visant à libérer les frontières de la Türkiye de la menace du terrorisme ne visent pas l'intégrité territoriale et la souveraineté » de ses voisins.

22. Le 25 mai, le Gouvernement de la République arabe syrienne a déclaré qu'il considérerait toute incursion militaire turque dans le pays comme « des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ».

### **Protection**

23. Dans toute la République arabe syrienne, les civils continuent de souffrir des conséquences directes et indirectes du conflit armé et de la violence. Du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai 2022, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé des attaques dans le pays, au cours desquelles au moins 72 civils, dont 10 femmes et 12 enfants, ont été tués, et au moins 46 civils, dont 5 femmes et 14 enfants, ont été blessés, notamment par des frappes aériennes, des frappes terrestres, des attaques à l'engin explosif improvisé, des explosions de restes explosifs de guerre, ainsi que des affrontements armés et des assassinats ciblés commis par diverses parties au conflit. Nombre de ces attaques semblaient viser des civil(e)s ou ont été menées à proximité de lieux à caractère civil, comme des zones résidentielles et des marchés locaux.

24. Les parties au conflit ont continué de procéder à des détentions arbitraires, y compris des militants engagés dans les médias et des journalistes dans les zones sous leur contrôle effectif. Dans la plupart des cas recensés par le HCDH, les personnes détenues n'étaient pas informées des motifs de leur détention ni de leur droit à une procédure régulière. Leur famille ne pouvait obtenir d'informations quant à l'endroit où elles se trouvaient, ce qui faisait craindre, dans certains cas, que la détention en question constitue en fait une disparition forcée.

25. Le HCDH a continué de constituer des dossiers sur des cas de personnes décédées en détention, prétendument de causes naturelles. Les familles apprennent ces décès soit par hasard soit lorsque les autorités les contactent directement. Bien souvent, les personnes concernées semblent avoir été victimes de disparition forcée et il n'est révélé qu'elles ont été détenues par le Gouvernement qu'à l'annonce du décès. Le corps est rarement restitué à la famille. Celle-ci n'a pas non plus la possibilité de contester la cause du décès consigné sur l'acte ou de s'enquérir de l'endroit où se trouve le corps.

26. Les parties au conflit ont continué de s'en prendre systématiquement aux civils (meurtres, privation arbitraire de liberté, torture, mauvais traitements, enlèvements).

De plus, elles ont causé des décès en détention et continué de violer les droits des populations civiles à la liberté de circulation, à la liberté d'expression et à la liberté de réunion pacifique et d'association. Les femmes et les filles sont toujours exposées à de multiples formes de violence fondée sur le genre, notamment à des mariages précoces.

27. Le 30 avril, le Président de la République arabe syrienne, Bachar el-Assad, a publié le décret législatif n° 7 de 2022, portant amnistie générale des crimes de terrorisme commis par des Syriens (les étrangers ne sont pas concernés) avant le 30 avril 2022, exception faite des crimes ayant entraîné la mort d'êtres humains. Cette amnistie, la première qui s'applique à des crimes de terrorisme, concerne les personnes condamnées pour terrorisme, celles faisant l'objet d'une enquête pour des faits de terrorisme, ainsi que les personnes « recherchées » pour des faits de terrorisme, dans le pays et ailleurs. Elle ne concerne pas les personnes inculpées en application d'autres lois. En outre, des milliers de prisonniers politiques et de prisonniers d'opinion détenus depuis des années pour des motifs autres que le terrorisme, tels que la conspiration contre la sécurité de l'État, ne sont pas couverts. D'après les informations reçues par le HCDH, des dizaines de détenus et de prisonniers, y compris des femmes, auraient été libérés par les services de sécurité, les centres de détention et les prisons du Gouvernement, notamment la prison militaire de Sednaya.

28. La République arabe syrienne continue de figurer parmi les pays à signaler le plus grand nombre au monde de victimes directes d'incidents liés à des engins explosifs. Une personne sur deux dans le pays risque d'être tuée ou blessée par des engins explosifs et cela entrave l'acheminement d'une aide humanitaire cruciale. Le Service de la lutte antimines de l'ONU estime que les munitions non explosées concernent une communauté sur trois dans le pays.

29. Au cours de la période considérée, l'équipe spéciale de surveillance et d'information n'a signalé aucun acte d'hostilité qui ait entraîné des dégâts sur des structures éducatives.

30. Le système de surveillance des attaques visant les services de santé mis en place par l'OMS a recensé une attaque visant des cibles sanitaires pendant la période considérée. L'attaque a touché une clinique de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient à Deraa. Cette attaque n'a fait aucune victime.

### **Point de la situation humanitaire**

31. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires humanitaires ont continué d'assurer une aide humanitaire partout en République arabe syrienne (voir tableau 1). Dans le cadre de cette aide, le PAM a acheminé des denrées alimentaires à 5,4 millions de personnes en avril et à 5 millions de personnes au mois de mai (au 25 mai<sup>1</sup>), réparties entre les 14 provinces. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a fourni une assistance humanitaire à environ 223 000 personnes dans les 14 provinces et a prêté son concours à 124 centres communautaires et annexes. Les équipes de sensibilisation aux risques liés aux explosifs formées par le Service de la lutte antimines ont assuré des séances de sensibilisation auprès de plus de 28 300 civils en avril. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), par l'intermédiaire de ses partenaires, a organisé des séances de sensibilisation au risque des engins explosifs à l'intention de quelque 82 500 enfants et personnes s'occupant d'enfants.

<sup>1</sup> L'opération sera prolongée au mois de mai pour atteindre tous les bénéficiaires.

32. En avril, l'UNICEF a permis à plus de 3 millions de personnes dans les 14 provinces d'avoir accès à des services sociaux essentiels, notamment en matière de santé, de nutrition, d'eau et d'assainissement, d'éducation et de protection sociale. Avec l'aide de l'UNICEF, 534 100 personnes ont reçu des fournitures et services essentiels en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et quelque 240 000 enfants ont bénéficié de services et de fournitures éducatifs dans un cadre formel. Grâce à leur programme conjoint d'aide en espèces et de bons d'achat, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le PAM ont fourni chaque mois des bons d'achat électroniques à une moyenne de 78 500 femmes enceintes et allaitantes pour acheter des articles d'hygiène.

33. L'ONU et ses partenaires humanitaires ont élaboré un plan d'action intégré pour des conditions de logement et de vie dignes dans le nord-ouest du pays afin de faire face aux déplacements de plus en plus prolongés. Ce plan vise à faire en sorte que les personnes qui vivent sous des tentes bénéficient d'abris plus dignes d'ici à la fin de 2023, et à garantir l'accès de la population à des systèmes d'évacuation des eaux usées et d'égouts, à l'eau, aux routes, à l'éclairage et à l'électricité, ainsi qu'à l'éducation, à la santé et à des possibilités de relèvement rapide et des moyens de subsistance. Des abris décents devraient permettre de réduire la dépendance des communautés vivant sous des tentes à l'égard de l'aide hivernale annuelle.

34. L'ONU a continué d'épauler l'action menée face à la COVID-19 dans tout le pays, notamment en renforçant les capacités de surveillance et de diagnostic, en procédant à l'acquisition de fournitures et de matériel médical essentiel, en accompagnant la préparation clinique, en assurant la prestation de services de santé indispensables, en favorisant les mesures de protection dans les écoles, en cherchant à favoriser l'acceptation du vaccin par la population et en appuyant les campagnes de vaccination.

Tableau 1

**Nombre moyen de personnes secourues chaque mois par l'ONU et d'autres organisations, toutes modalités confondues, en République arabe syrienne : avril et mai 2022**

<i>Organisation</i>	<i>Nombre moyen de personnes secourues par mois</i>
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	47 000
Organisation internationale pour les migrations	128 100
Service de la lutte antimines	28,800 <sup>a</sup>
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	212 700
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	156,500 <sup>a</sup>
Programme des Nations Unies pour le développement	792 000
Fonds des Nations Unies pour la population	230 000
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	104 200
Programme alimentaire mondial	5 200 000
Organisation mondiale de la Santé	945 000

<sup>a</sup> Le chiffre concerne le mois d'avril uniquement.

35. Dans le cadre de l'aide fournie par les organismes des Nations Unies depuis le territoire syrien, le PAM a notamment apporté une aide alimentaire à 4 millions de personnes en avril et à 3,6 millions de personnes en mai (au 29 mai). L'Organisation



des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est venue en aide à 87 000 personnes dans le cadre de programmes réguliers. Les opérations de déminage humanitaire appuyées par le Service de la lutte antimines de l'ONU se sont poursuivies à Daraya (Rif-Damas), et ont notamment permis de détruire des engins explosifs pour la première fois. Le FNUAP est parvenu à assurer à 405 500 personnes dans les zones contrôlées par le Gouvernement des services de santé reproductive et des services spécialisés pour la prévention et la répression de la violence fondée sur le genre. Au cours de la période considérée, l'OMS a distribué 408 900 traitements et appuyé 153 400 procédures médicales.

36. En avril, l'équipe de recherche de munitions explosives du Service de la lutte antimines de l'ONU a terminé son évaluation préliminaire dans le camp de Yarmouk. Depuis le mois de septembre, l'équipe a effectué des recherches accélérées dans plus de 6 000 bâtiments et a confirmé la présence de munitions explosives dans 199 d'entre eux. Quelque 950 bâtiments seraient contaminés ; il faudrait des moyens mécaniques pour des évaluations et des dépollutions supplémentaires à l'avenir.

37. L'UNRWA a fourni une aide en espèces à 208 300 réfugiés de Palestine à travers une aide alimentaire à 74 000 et des articles non alimentaires à 400 réfugiés de Palestine, respectivement.

38. Dans le cadre de l'aide humanitaire acheminée vers le nord-ouest de la République arabe syrienne à travers la frontière, le PAM a fourni une aide alimentaire à 1,33 million de personnes en avril et 1,37 million en mai (au 25 mai). L'UNICEF a fourni une assistance multisectorielle à 553 000 personnes au cours du cycle considéré. Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 22 mai 2022, pour répondre aux besoins urgents en abris et en produits de première nécessité pour les personnes déplacées et les communautés d'accueil, le HCR est venu en aide à 177 500 personnes au moyen de 16 transbordements transfrontières via le poste-frontière de Bab el-Haoua. L'Organisation internationale pour les migrations a apporté une aide multisectorielle à 256 250 personnes. Le FNUAP a également apporté un appui à plus de 43 000 personnes sous la forme de services vitaux de prévention et d'intervention en matière de santé reproductive et axés sur la violence de genre. Les huit camions de fournitures médicales de l'OMS envoyés dans le nord-ouest du pays ont permis de fournir plus de 720 000 traitements.

#### *Fourniture et suivi de l'assistance transfrontière*

39. Comme pour les programmes d'aide organisés depuis l'intérieur de la République arabe syrienne, les livraisons transfrontières sont effectuées conformément aux principes humanitaires et sur la base d'évaluations indépendantes des besoins. Toutes les opérations de l'ONU sont menées en réponse aux besoins déterminés lors de l'évaluation multisectorielle annuelle des besoins et des évaluations effectuées régulièrement dans le cadre des opérations de suivi. En fonction des besoins relevés, l'ONU prépare, en coordination avec ses partenaires humanitaires, les convois transfrontaliers correspondants.

40. L'aide acheminée dans le cadre du mécanisme de surveillance des Nations Unies fait l'objet d'un contrôle tout au long de l'itinéraire, qui s'effectue à quatre niveaux distincts : a) à la frontière par le mécanisme de surveillance des Nations Unies ; b) dans les entrepôts situés dans le pays ; c) aux points de distribution. En avril et mai, le mécanisme a inspecté 20 convois de 1 686 camions et vérifié qu'il s'agissait bien d'articles humanitaires. Environ 78 % des chargements étaient des vivres, 20 % des articles non alimentaires, dont des abris, et le reste des fournitures de santé et des produits nutritionnels, dont des vaccins et des produits de prévention contre la COVID-19, des produits d'hygiène et des fournitures vétérinaires. Les systèmes mis en place par les organismes de Nations Unies pour garantir la transparence et

l'application du principe de responsabilité sont adaptés aux besoins opérationnels au cas par cas. Des examens sont menés régulièrement pour veiller à ce que l'aide parvienne bien exclusivement aux civils qui en ont le plus besoin. Des systèmes sont en place pour enregistrer tout signalement d'aide qui ne parviendrait pas aux bénéficiaires prévus et prendre les mesures correctives nécessaires.

41. Ces mesures rigoureuses de suivi et de supervision sont décrites en détail par le Secrétaire général dans ses rapports au Conseil de sécurité sur les opérations nécessitant un accès par les frontières et les lignes de front (S/2018/617 et S/2020/401), et sur les opérations humanitaires des Nations Unies en République arabe syrienne (S/2021/1030).

#### *Mécanismes de distribution transfrontière*

42. Dans le nord-ouest du pays, l'assistance humanitaire est acheminée au moyen des différents mécanismes de distribution de l'aide transfrontière. Les denrées alimentaires et les articles non alimentaires sont fournis directement (assistance « en nature ») ou, dans certains cas, au moyen d'espèces ou d'un système de bons d'achat. Les bénéficiaires de cette aide en nature, alimentaire ou non alimentaire, sont sélectionnés en fonction de l'évaluation des besoins entreprise par les organisations humanitaires et sur la base de critères d'éligibilité et de vulnérabilité convenus. Les partenaires humanitaires dans le nord-ouest effectuent les distributions à un moment et en un lieu précis, souvent chaque mois, sur une place de marché ou un autre lieu central, ou par la voie de distributions porte-à-porte. Les personnes concernées doivent présenter une pièce d'identité correspondant au nom inscrit sur les listes de distribution vérifiées par les partenaires de réalisation.

43. Les partenaires humanitaires utilisent les structures sanitaires existantes pour fournir des soins de santé vitaux aux groupes de population du nord-ouest du pays. Une assistance est fournie au moyen d'un large éventail de services, notamment l'approvisionnement des installations médicales existantes en articles de santé essentiels, l'approvisionnement des écoles en combustible, la fourniture de services de protection aux personnes rescapées de violence fondée sur le genre et le soutien des activités de subsistance. Les médicaments sur ordonnance sont distribués aux pharmacies ou aux installations médicales. L'aide comprend également le versement de salaires au personnel médical et aux enseignants.

Figure I  
**Nombre de bénéficiaires recevant une aide humanitaire de l'ONU  
 et de ses partenaires (voir annexe II) acheminée par convois humanitaires  
 transfrontières, par type d'aide, avril et mai 2022 (moyenne mensuelle)**

(En milliers)

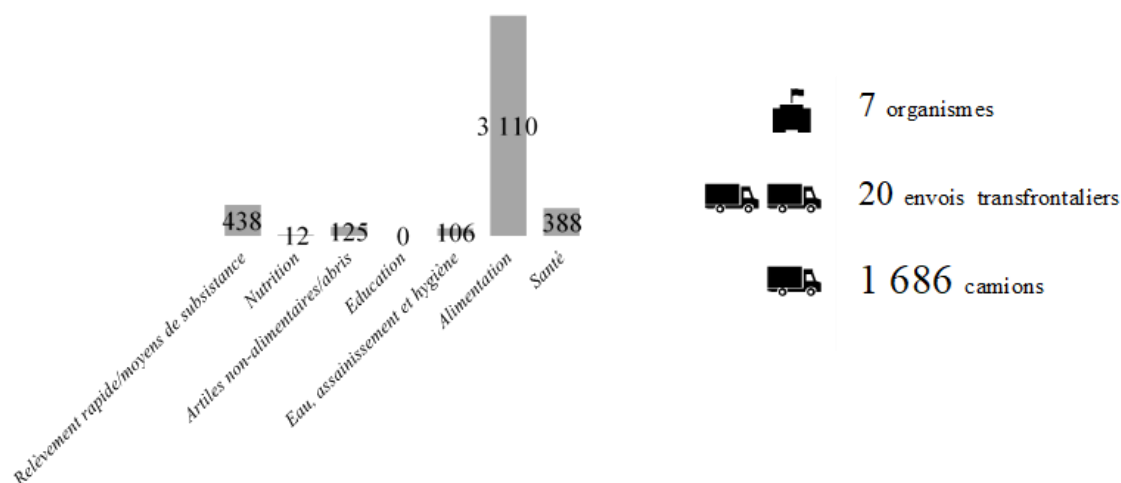


Tableau 2  
**Nombre de bénéficiaires de l'aide acheminée à travers la frontière, par secteur  
 et par district, avril et mai 2022 (moyenne mensuelle)**

Province	District	Relèvement rapide/moyens de subsistance	Éducation	Produit alimentaires	Santé	Articles non alimentaires/ abris	Nutrition	Eau, assainissement et hygiène
Alep	Afrin	123 104	–	115 000	–	–	–	–
Alep	Bab	1 176	–	82 000	–	6 250	–	6 250
Alep	Izaz	71 613	–	286 000	60 000	37 700	–	16 875
Alep	Jarablos	1 000	–	85 000	–	1 575	–	–
Alep	Jabal Semaan	52 966	–	59 395	–	9 375	–	7 125
Edleb	Harem	123 522	–	1 149 240	328 436	28 550	12 303	32 500
Edleb	Edleb	57 139	–	1 333 089	–	41 771	–	43 250
Edleb	Jisr el Choughour	7 749	–	–	–	–	–	–

44. La Fédération de Russie a adressé à l'ONU des bulletins d'information établis par le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés, dans lesquels figuraient des informations sur l'aide humanitaire bilatérale fournie. D'autres États Membres ont également continué d'apporter une aide bilatérale ainsi que d'autres formes d'assistance humanitaire à la République arabe syrienne.

#### *Activités de relèvement rapide et de subsistance*

45. Les activités de relèvement rapide et de subsistance constituent un pilier essentiel de l'intervention humanitaire en République arabe syrienne, l'objectif étant de permettre aux personnes dans le besoin de retrouver leur mode de vie en leur fournissant des services essentiels et des moyens de subsistance pour qu'elles soient

plus résilientes et mieux à même de faire face aux chocs futurs. En 2022, 1,1 milliard de dollars, soit 26 % de la demande globale d'aide humanitaire pour la République arabe syrienne, permettra de favoriser le relèvement rapide et la résilience, en finançant 570 projets. Ce montant couvrira, notamment, 66 % des demandes dans le domaine de l'éducation, 45 % dans celui de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et 22 % dans celui de la santé). À la fin du mois de mai, 133 de ces projets avaient reçu 195 millions de dollars, soit 17 % des fonds demandés. Ce montant comprend 42 millions de dollars reçus par le seul secteur du relèvement rapide et des moyens de subsistance (20 % des besoins de financement. Au cours de la période considérée, les partenaires en matière de relèvement rapide et de moyens de subsistance ont apporté une aide directe à plus de 319 000 bénéficiaires et indirecte à 2,9 millions de bénéficiaires.

46. L'ONU et ses partenaires accompagnent des projets d'activités de relèvement rapide et de subsistance axés sur cinq domaines : a) la réparation et la rénovation d'infrastructures civiles essentielles ; b) l'enlèvement des débris et des déchets solides ; c) les activités génératrices de revenus et les interventions fondées sur le marché ; d) la formation professionnelle et la formation qualifiante ; e) la cohésion sociale et les interventions communautaires. Beaucoup des activités de relèvement rapide exécutées durant la période considérée s'inscrivaient dans le cadre de programmes d'aide d'urgence visant à promouvoir le relèvement à long terme.

47. S'agissant de la rénovation des infrastructures et de la gestion des déchets, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a remis en état trois kilomètres de réseaux électriques dans la province de Hassaké et a enlevé 1 000 m<sup>3</sup> de débris dans les provinces de Deïr el-Zor et de Hama. Dans les provinces d'Alep, de Hassaké, de Raqqa, de Deïr el-Zor, de Hama, de Homs, de Lattaquié et de Rif-Damas, 57 200 tonnes de déchets solides ont été enlevées et dans les provinces de Raqqa, de Hama, de Lattaquié et de Rif-Damas 249 outils et machines ont été fournis pour la gestion des déchets. Le PNUD a réparé quatre kilomètres de réseau d'égouts dans les provinces de Hassaké, Raqqa et Deïr el-Zor et a remis en état deux boulangeries dans la province de Hassaké. Afin de favoriser un meilleur accès à l'éducation, le PNUD et ses partenaires ont restauré 20 salles de classe dans la province de Hama et amélioré l'accès à cinq établissements scolaires à Alep. Deux stations d'eau ont également été remises en état dans la province d'Alep.

48. Cinq hôpitaux et cliniques ont été remis en état par le PNUD dans les provinces de Hassaké, Hama et Qouneïtra. Dans le cadre de ses activités de consolidation du dispositif de préservation de la chaîne du froid des vaccins, l'UNICEF a installé, au cours de la période considérée, 30 réfrigérateurs solaires dans sept provinces (Alep, Deïr el-Zor, Rif-Damas, Homs, Qouneïtra, Deraa et Damas). Ces réfrigérateurs viendront se greffer au système de chaîne du froid déjà en place et augmenteront la capacité des centres de santé à stocker les vaccins pour les enfants au froid, indépendamment des coupures d'électricité.

49. Au cours de la période considérée, 4 450 personnes ont bénéficié d'opportunités d'entrepreneuriat et 3 055 personnes ont bénéficié de formations professionnelles ou commerciales dans les 14 provinces. Une aide en espèces a été apportée à 1 977 ménages vulnérables dans les provinces d'Alep, de Hassaké, de Raqqa, de Damas, de Deraa, de Deïr el-Zor, de Lattaquié, de Rif-Damas et de Tartous, et 437 emplois à long terme et 1 710 emplois à court terme ont été créés. En outre, la remise en état des infrastructures publiques dans les provinces d'Alep, de Hassaké, de Raqqa, de Soueïda, de Damas, de Deïr el-Zor, de Hama, de Lattaquié, de Qouneïtra et de Rif-Damas, a permis de créer 890 emplois temporaires.

50. La FAO a aidé 15 395 ménages (92 370 personnes) : 4 150 ménages (24 900 personnes) ont bénéficié des travaux de réhabilitation des infrastructures d'irrigation

dans la province de Homs, ce qui leur permettra de cultiver des céréales irriguées en plus d'autres cultures pendant l'été. Un total de 6 000 ménages (36 000 personnes) ont reçu de l'alimentation pour bétail dans les provinces de Hassaké, Rif-Damas, Deraa, Deïr el-Zor et Soueïda, afin de préserver la santé et la fertilité de leurs animaux pendant la pénurie actuelle d'aliments pour bétail sur les marchés locaux. Dans la province de Hassaké, 105 ménages (630 personnes) ont reçu des équipements pour des unités de traitement du lait à petite échelle. Des bons ont été distribués à 425 ménages bénéficiaires (soit 2 550 personnes) pour soutenir les agro-industries dans les provinces de Hama, Deraa, Deïr el-Zor et Soueïda. Un total de 4 440 ménages (26 640 personnes) ont bénéficié de programmes d'insémination artificielle de bovins afin d'augmenter le nombre d'animaux dans les provinces de Deïr el-Zor, de Rif-Damas, de Hassaké, d'Alep et d'Edleb. À Alep et à Edleb, 275 ménages (1 650 personnes) ont eu accès à des traitements de fertilité pour améliorer leur production de bétail.

51. Dans le nord-ouest du pays, le PNUD et d'autres partenaires transfrontaliers dans le domaine du relèvement rapide et des moyens de subsistance ont enlevé huit tonnes de déchets solides dans la province d'Alep. Dans la province d'Edleb, 25 services publics ont reçu un appui et deux kilomètres d'égouts ont été réparés dans la province d'Alep. De plus, 159 salles de classe ont été remises en état à Alep, et 122 km de routes ont été réparés et quatre stations d'eau réhabilitées dans les provinces d'Alep et d'Edleb, et 1 593 personnes ont reçu une formation professionnelle ou commerciale. Deux marchés, y compris les entrepôts, et 40 boulangeries ont été rénovés dans les provinces d'Alep et d'Edleb.

52. Dans le nord-est, 655 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle ou certifiante à Hassaké et Raqqa, et 4 010 personnes ont reçu une aide pour relancer, développer ou commencer un négoce dans les provinces de Hassaké et de Deïr el-Zor ; deux écoles ont été remises en état dans les provinces de Hassaké et de Raqqa ; 8 582 emplois de courte durée ont été ouverts dans les provinces d'Alep, de Hassaké, de Raqqa et de Deïr el-Zor ; et 219 personnes ont bénéficié de formations professionnelles ou commerciales dans la province de Hassaké.

53. Le rapport du Secrétaire général (S/2021/1030), établi en application du paragraphe 2 de la résolution 2585 (2021) du Conseil de sécurité, donne davantage de détails sur les projets de relèvement rapide menés dans le cadre des opérations humanitaires des Nations Unies.

### **Accès humanitaire**

54. Pour fournir une aide humanitaire, les organismes des Nations Unies et tous leurs partenaires humanitaires doivent pouvoir bénéficier d'un accès rapide, sûr, durable et sans entrave aux personnes qui sont dans le besoin sur tout le territoire de la République arabe syrienne. L'action humanitaire fondée sur des principes repose sur la capacité d'évaluer les besoins, de fournir une aide et d'en assurer le suivi et d'en évaluer les effets de manière indépendante, notamment en collaborant régulièrement et directement avec les personnes touchées. L'accès en République arabe syrienne demeure complexe, les divers secteurs géographiques n'étant pas desservis de la même manière et les services étant régis par des modalités opérationnelles variées. Au total, 2 100 membres du personnel des Nations Unies sont en poste dans le pays, dont plus de 600 déployés dans des pôles humanitaires situés hors de Damas (provinces d'Alep, de Deïr el-Zor, Hama, de Homs, de Lattaquié, de Qamichli, de Soueïda et de Tartous). Par ailleurs, 3 867 membres du personnel de l'UNRWA sont déployés sur l'ensemble du territoire. Grâce à cette présence décentralisée, le personnel des Nations Unies est encore plus proche des populations touchées. Dans toute la République arabe syrienne, l'aide est distribuée et orchestrée

principalement par des acteurs nationaux, notamment des ONG et le Croissant-Rouge arabe syrien.

*Accès dans les zones contrôlées par le Gouvernement*

55. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement, l'accès à certaines populations et enclaves pour lesquelles des autorisations administratives et de sécurité sont nécessaires est demeuré difficile – notamment à Beït Jinn et Mazraat Beït Jinn dans la partie ouest de Rif-Damas, ainsi qu'à Hajar Assouad, dans le district de Deraa du Rif-Damas, à Sokhné dans le district de Tadmor de la province de Homs, et à Fiq, dans le district du même nom de la province de Qouneïtra.

56. Le personnel des Nations Unies et les prestataires de services extérieurs ont continué de se rendre sur le terrain, aux côtés d'organisations non gouvernementales nationales et du Croissant-Rouge arabe syrien, pour effectuer des missions d'évaluation et de surveillance ainsi que de soutien logistique et administratif. Entre le 16 mars et le 15 mai 2022, 1 864 missions ont eu lieu dans le cadre d'une approbation de programmes ou d'une autorisation générale, soit une baisse de 12 % par rapport à la période du 16 janvier 2022 au 15 mars 2022, durant laquelle 2 110 missions de ce type ont eu lieu (voir tableau 3)<sup>2</sup>.

Tableau 3

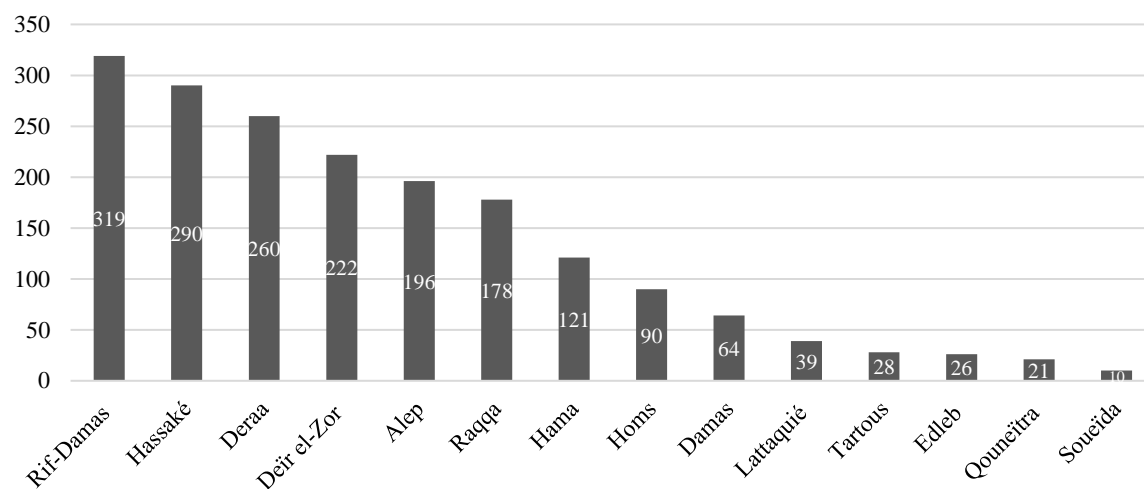
**Nombre total de missions menées au titre d'une approbation de programmes ou d'une autorisation générale depuis l'intérieur de la République arabe syrienne, par des organismes des Nations Unies, des prestataires extérieurs ou des facilitateurs, par type : 16 mars au 15 mai 2022**

<i>Type de mission</i>	<i>Autorisation générale</i>	<i>Programme approuvé</i>	<i>Total</i>
Missions d'évaluation	104	3	107
Missions d'escorte des convois d'aide	41	4	45
Missions de surveillance	1 646	7	1 653
Missions de sécurité et d'appui logistique ou administratif	57	2	59
<b>Total</b>	<b>1 848</b>	<b>16</b>	<b>1 864</b>

*Note* : Les missions menées au titre d'un programme approuvé ou d'une autorisation générale ne requièrent pas l'autorisation expresse du Ministère des affaires étrangères et des expatriés.

<sup>2</sup> Le personnel des Nations Unies et les prestataires de services extérieurs opérant dans les centres humanitaires hors de Damas obtiennent une « autorisation générale » pour pouvoir se déplacer dans le cadre des activités prévues au titre des programmes, ce qui permet un accès régulier et allège les formalités bureaucratiques.

Figure II  
**Nombre total de missions menées au titre d'une approbation de programmes ou d'une autorisation générale depuis l'intérieur de la République arabe syrienne, par des organismes des Nations Unies, des tierces parties ou des facilitateurs, par province, 16 mars au 15 mai 2022**



57. En ce qui concerne les missions nécessitant l'autorisation expresse du Ministère des affaires étrangères et des expatriés, l'ONU a présenté 249 nouvelles demandes, dont 183 (73,5 %) ont été approuvées (voir tableau 4). Ce chiffre tient compte du délai de réponse de 10 jours du Ministère des affaires étrangères et des expatriés et ne prend pas en compte les demandes qui ont été soumises mais qui sont toujours en cours de traitement.

Tableau 4  
**Missions à l'intérieur de la République arabe syrienne nécessitant l'approbation expresse du Ministère des affaires étrangères et des expatriés, 16 mars au 15 mai 2022**

Type de demande	Nombre de demandes	Demandes approuvées	Pourcentage de demandes approuvées
Missions d'évaluation	31	24	77
Missions d'escorte des convois d'aide	48	43	90
Missions de surveillance	100 <sup>a</sup>	53	53
Missions de sécurité et d'appui logistique ou administratif	35	28	80
Missions d'évaluation des engins explosifs	35 <sup>b</sup>	35	100
<b>Total</b>	<b>249</b>	<b>183</b>	<b>73</b>

<sup>a</sup> Deux missions de surveillance ont été demandées le 7 novembre 2021.

<sup>b</sup> Toutes les missions d'évaluation des engins explosifs ont été demandées le 7 novembre 2021.

*Note* : Les missions du personnel des Nations Unies qui ont pour point de départ Damas ou qui traversent les lignes de front nécessitent l'autorisation expresse du Ministère des affaires étrangères et des expatriés.

*Note* : Les chiffres figurant dans le tableau 4 reposent sur les données internes communiquées par les organismes des Nations Unies et correspondent aux autorisations obtenues durant la période considérée dans le présent rapport (du 16 mars au 15 mai 2022). Des différences sont donc possibles par rapport aux chiffres consignés par le Gouvernement de la République arabe syrienne, avec lequel des pourparlers sont en cours, afin d'aligner les méthodes suivies.

*Accès au nord-ouest de la République arabe syrienne à travers les lignes de front*

58. Depuis l'adoption en juillet 2021 de la résolution 2585 (2021) du Conseil de sécurité, les organismes des Nations Unies ont réussi à faire cinq livraisons à travers les lignes de front, à Sarmada, dans le nord-ouest, dont deux au cours de la période considérée. Le 16 mai 2022, 14 camions ont transporté une aide alimentaire fournie par le PAM, des entrepôts du PAM à Alep aux entrepôts du PAM à Sarmada, dans la province d'Edleb. Au total, 589,6 tonnes de fournitures ont été ainsi entreposées à Sarmada au cours de cette mission.

59. À la suite de la troisième mission à Sarmada, un nouveau plan d'opérations, prolongeant le précédent, a été mis en place pour couvrir la période allant du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2022. Ce plan contient les principales conditions requises de toutes les parties pour que les livraisons respectent les principes humanitaires.

60. Malgré les progrès accomplis, plusieurs obstacles restent encore à lever pour qu'il soit possible d'effectuer régulièrement et durablement des opérations d'acheminement à travers les lignes de front dans le nord-ouest, comme le prévoit le plan de l'ONU concernant les convois interorganisations traversant les lignes de front. Il demeure essentiel que les parties au conflit envoient dans les délais voulus les garanties de sécurité nécessaires pour que les convois et leur personnel puissent traverser les lignes de front en toute sécurité, sachant que les tirs d'artillerie, les frappes aériennes, les lignes terrestres et les engins explosifs improvisés représentent des menaces réelles pour la sécurité du personnel humanitaire. Il est indispensable que toutes les parties s'engagent à ne s'ingérer à aucun stade dans les activités d'acheminement des secours humanitaires à travers les lignes de front. La responsabilité à l'égard des populations concernées est un aspect important à prendre en compte, pour garantir que les populations acceptent la fourniture d'aide humanitaire et pour limiter autant que possible d'éventuelles réactions négatives des communautés voisines ou d'autres groupes après l'acheminement de l'aide.

61. En juin et pendant les mois à venir, les organismes des Nations Unies sont prêts à livrer d'autres articles humanitaires à travers les lignes de front, conformément au nouveau plan d'opérations. Ces prochaines missions auront besoin de l'appui continu des parties, notamment pour ce qui est de l'octroi des autorisations et des approbations requises. Des fonds supplémentaires sont nécessaires de toute urgence pour que toutes les personnes ciblées qui en ont besoin reçoivent cette aide.

62. D'ici à la fin mai, jusqu'à 14 495 élèves des classes de 9<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> années devraient venir des zones non contrôlées par le Gouvernement pour passer des examens nationaux dans diverses zones contrôlées par le Gouvernement syrien. À partir du 25 mai, environ 8 700 d'entre eux devaient rejoindre la province d'Alep, la plupart empruntant le point de passage de Teïha à Manbej pour passer les examens dans la ville d'Alep. Ces points de passage, généralement fermés, ne sont ouverts que pour permettre la circulation des camions commerciaux, les activités humanitaires et les étudiants qui viennent passer des examens. Au 30 mai 2022, 7 821 étudiants étaient hébergés dans 55 centres d'étudiants subventionnés par des partenaires humanitaires. Souffrant d'un déficit de financement important, ces centres ont du mal à nourrir ces étudiants.

*Accès au nord-est et à d'autres régions de la République arabe syrienne à travers les lignes de front*

63. En avril, les tensions entre le Gouvernement de la République arabe syrienne et les municipalités ont créé d'énormes difficultés pour les partenaires humanitaires. Et donc, ces municipalités ont bloqué ces fournitures humanitaires pendant plusieurs jours, de sorte qu'elles n'ont pas pu atteindre de nombreuses régions du nord-est. Les



camions de fournitures n'ont été autorisés à passer qu'après le 29 avril. Cela dit, les mouvements de personnel dans le nord-est de la Syrie n'ont pas été affectés par les tensions. Actuellement, 158 membres du personnel humanitaire de l'ONU exécutent plus de 150 projets humanitaires à partir du centre d'opération de Qamichli, qui sert également de base à des projets d'autres organisations non gouvernementales.

64. En avril, dans le nord-est, un total de 48 camions transportant des fournitures humanitaires des Nations Unies aux entrepôts des Nations Unies dans la province de Hassaké ont traversé le point de passage de Tabqa (province de Raqqa) depuis les zones contrôlées par le Gouvernement. Il y a eu moins de camions par rapport aux mois précédents du fait des blocages dans le nord-est du pays, qui ont coupé l'accès à Hassaké pendant une grande partie du mois d'avril. Par exemple, au début du mois d'avril, un total de 43 camions affrétés par le PAM et transportant l'aide alimentaire du PAM à Qamichli ont été arrêtés en chemin. Tous ces camions avaient été libérés le 29 avril et avaient atteint leur destination finale sans encombre. De plus, la FAO a envoyé par avion 12 mètres cubes de broyeurs de compost à Hassaké au cours de la période considérée.

65. Une assistance médicale suffisante et durable a continué d'être fournie aux régions du nord-est hors du contrôle du Gouvernement. L'OMS a fait trois livraisons dans le nord-est du pays à travers les lignes de front, dont une par convoi routier composé de deux camions et deux par avion. Ces livraisons ont permis de fournir 5 665 traitements et des vaccins contre la COVID-19 ainsi que des vaccins utilisés pour des campagnes de vaccination de routine, des médicaments, des fournitures de laboratoire, des balances pédiatriques et d'autres fournitures médicales. En avril et mai, l'OMS a distribué 27,7 tonnes de fournitures médicales, dont des moustiquaires pour lutter contre la leishmaniose, à 4 hôpitaux, 16 établissements de santé et 5 camps), soit 295 400 traitements.

66. Les organismes des Nations Unies opérant depuis Damas continuent d'avoir du mal à atteindre l'ensemble des populations à Manbej et Aïn el-Arab, aucun accord n'ayant été conclu entre les parties en présence. L'OMS et l'UNICEF ont continué d'étudier la faisabilité d'une première mission exigeant le franchissement de lignes de front de Qamichli à Ras el-Aïn. Celle-ci n'a pas pu se faire pendant la période considérée du fait des problèmes de sécurité. Les objectifs en sont d'organiser les dons de Glucanteme pour contrôler une éventuelle épidémie de leishmaniose et de fournir des équipements de protection individuelle contre la COVID-19 ainsi que des médicaments pour traiter les maladies chroniques.

67. Le dernier convoi humanitaire de l'ONU à avoir atteint Roukban depuis l'intérieur du pays a eu lieu en septembre 2019. L'accès des camions commerciaux, empruntant des routes informelles, a été sporadique. Depuis que le Gouvernement jordanien a décidé, en mars 2020, de fermer la frontière pour endiguer la propagation de la COVID-19, les habitants de Roukban ayant besoin de soins médicaux ne peuvent plus accéder à la clinique de l'ONU située du côté jordanien. Les cas graves ont continué d'être envoyés à Damas, en coordination avec le Croissant-Rouge arabe syrien. Les habitants du camp continuent de vivre dans des conditions épouvantables, n'ayant qu'un accès limité à des moyens de subsistance, à la nourriture, à l'eau, aux soins de santé et aux autres services de base. L'ONU a continué de plaider pour un accès total afin de fournir une aide humanitaire régulière, et demande également les garanties de sécurité nécessaires pour le personnel humanitaire. Depuis mars 2019, 20 439 personnes ont quitté le camp. La décision des familles de quitter Roukban est volontaire et l'ONU fournit une assistance aux personnes dans les lieux où elles choisissent de retourner. L'ONU continue de plaider pour que les conditions d'accès et de sécurité nécessaires soient mises en place afin que les départs du camp de

Roukban se fassent de manière volontaires, en toute connaissance de cause et dans le respect des principes établis.

#### *Accès à la République arabe syrienne par les frontières*

68. Les organismes des Nations Unies et les partenaires humanitaires ont continué de se battre avec les problèmes logistiques et opérationnels posés par le fait qu'il ne reste plus qu'un seul point de passage de la frontière autorisé par suite de l'adoption des résolutions 2533 (2020) et 2585 (2021) du Conseil de sécurité. Toute l'aide humanitaire des Nations Unies dans le nord-ouest du pays continue d'être acheminée par le point de passage de Bab el-Haoua, 4 919 camions d'aide humanitaire y ayant transité depuis l'entrée en vigueur de la résolution 2585 (2021).

69. Le mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne a poursuivi ses opérations conformément au mandat dont il avait été investi par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020) et 2585 (2021). Il a permis l'inspection de 20 chargements dont il a été vérifié qu'il s'agissait bien d'articles humanitaires, répartis entre 1 686 camions passés en République arabe syrienne depuis la Türkiye en avril et mai, tous par Bab el-Haoua. Ces convois ont porté à 56 421 le nombre de camions contrôlés depuis le début des opérations (46 449 acheminés par Bab el-Haoua, 5 268 par Bab el-Salam, 4 595 par Ramta et 109 par Yaaroubiyé). Le caractère humanitaire de chacun de ces convois a été confirmé. L'ONU a donné au Gouvernement syrien un préavis de 48 heures à chaque fois qu'un convoi franchissait la frontière, l'informant des articles humanitaires à livrer, du nombre de camions, de l'organisme des Nations Unies concerné et du district de destination. Le mécanisme a continué de bénéficier d'une excellente coopération de la part du Gouvernement turc.

#### **Visas et enregistrements**

70. Les organismes des Nations Unies ont continué de coopérer avec le Gouvernement syrien pour que les visas nécessaires soient délivrés en temps voulu à leur personnel (voir tableau 5).

Tableau 5

#### **Demandes de visas présentées par des organismes des Nations Unies : du 1<sup>er</sup> avril au 25 mai 2022**

<i>Type de demande</i>	<i>Demandes présentées</i>	<i>Demandes approuvées</i>	<i>Demandes rejetées</i>	<i>Nombre de demandes en instance</i>
Demandes de visas présentées pendant la période considérée	111	47	2	62
Demandes de renouvellement de visas présentées pendant la période considérée	142 <sup>a</sup>	76	0	62

<sup>a</sup> L'ONU a retiré quatre demandes de visa qui ont été présentées pendant la période considérée. Deux demandes de visa sont restées sans réponse pendant la période considérée.

71. En tout, 47 organisations non gouvernementales internationales sont habilitées par les autorités nationales à exercer des activités dans le pays.

#### **Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et des locaux**

72. L'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont continué d'exécuter leurs programmes dans des secteurs où se succèdent les

affrontements entre les parties au conflit, qui comprennent notamment des frappes aériennes, des échanges réguliers de tirs d'artillerie ou de mortier indirects et d'autres attaques menées par les diverses parties au conflit. De plus, le personnel humanitaire est intervenu dans des secteurs qui sont fortement contaminés par des munitions non explosées, des restes explosifs de guerre et des mines terrestres.

73. D'après les informations disponibles, des centaines d'agents et d'agentes humanitaires ont été tués depuis le début du conflit, parmi lesquels 22 fonctionnaires d'organismes des Nations Unies ou d'autres entités des Nations Unies, dont 20 membres du personnel de l'UNRWA, 66 membres du personnel ou volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien et 8 membres du personnel ou volontaires de la Société du Croissant-Rouge palestinien. En outre, de nombreux(ses) employé(e)s d'organisations non gouvernementales internationales ou nationales ont été tué(e)s.

74. Au total, 14 membres du personnel du système des Nations Unies, tous membres de l'UNRWA (neuf fonctionnaires et cinq non-fonctionnaires), étaient encore en détention ou portés disparus au 31 mai.

## Observations

75. Le peuple syrien souffre depuis plus de 11 ans. Il ne doit pas être oublié. La situation économique qu'il vit en ce moment est la pire depuis le début du conflit, le niveau d'insécurité alimentaire montant en flèche dans un contexte de hausse rapide des prix des denrées alimentaires et des produits de base. Les hostilités se poursuivent dans certaines parties du pays et ont des effets dévastateurs pour les civils et les infrastructures dont ils dépendent. Toute escalade des opérations militaires pourrait avoir des effets tragiques pour la population civile. Je demande à toutes les parties de faire preuve de retenue. Je rappelle qu'il importe de respecter les accords de cessez-le-feu que les diverses parties ont conclus au sujet du nord du pays et répète que la solution au conflit ne sera pas militaire. J'exhorte toutes les parties à résoudre leurs problèmes par des moyens pacifiques ; appliquer véritablement un cessez-le-feu à l'échelle nationale ; respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne ; et aider l'ONU à faciliter une solution politique à ce conflit, conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité.

76. À l'approche de l'été, des millions de personnes dans le nord du pays voient leur santé et leur approvisionnement en eau, déjà diminuées, mises en péril par les pénuries d'eau persistantes. Les taux de vaccination contre la COVID-19 restent d'une faiblesse inquiétante. L'immensité de la souffrance dans le pays est sans précédent, plus de la moitié de la population ayant besoin d'une aide humanitaire.

77. Comme partout dans le monde, ce sont les femmes et les filles qui souffrent le plus dans les situations de crise. Leurs moyens de subsistance sont affectés de manière disproportionnée par la crise économique et les chocs climatiques, tandis qu'elles continuent de subir toutes sortes de violations du droit humanitaire international et des droits humains (assassinats, privations arbitraires de liberté ou violence fondée sur le genre). Je demande à toutes les parties de placer les droits des femmes et des filles au centre de leur réflexion.

78. Plus de 7 millions de personnes dans toute la République arabe syrienne bénéficient chaque mois des services de l'ONU et de ses partenaires humanitaires. Je me félicite des engagements généreux pris à Bruxelles en mai, toutefois, il faut faire plus. De grandes mesures ont été prises pour renforcer les programmes de relèvement rapide et de résilience. Le consensus qui s'est dégagé à la conférence de Bruxelles sur la nécessité de privilégier les programmes de relèvement rapide est encourageant.

Des investissements continus sont impératifs pour que les personnes vulnérables en République arabe syrienne aient accès à l'éducation, à l'eau et à l'assainissement, à la santé, à l'électricité et à la protection sociale. Ce n'est qu'en prenant l'engagement ferme de fournir des services de base que nous pourrions garantir que personne ne sera laissé de côté dans la République arabe syrienne, aucune femme, aucun homme, aucun enfant. Je demande aux pays donateurs de concrétiser sans tarder leurs généreuses promesses et de décaisser rapidement les fonds.

79. L'ONU a prolongé son plan consistant à envoyer régulièrement des convois humanitaires interinstitutions à travers les lignes de front vers le nord-ouest du pays. Cinq missions de ce type ont eu lieu depuis août 2021 et des mesures sont en cours pour en faire d'autres. L'ONU fait tout ce qui est en son pouvoir pour augmenter ces opérations et accroître leur prévisibilité, leur efficacité et leur sécurité. Toutefois, rien n'existe actuellement qui corresponde à l'échelle et à l'ampleur de la vaste action transfrontières mise en place par l'ONU pour fournir des denrées alimentaires, des doses de vaccin et d'autres formes d'aide vitale à 2,4 millions de personnes par mois. Refuser de renouveler l'autorisation d'utilisation de Bab el-Haoua reviendrait à couper cette filière vitale et irremplaçable, à un moment où les besoins sont les plus criants. Il est urgent d'augmenter l'accès des acteurs humanitaires aux personnes dans le besoin. Je demande donc au Conseil de sécurité, en juillet, de renouveler la résolution [2585 \(2021\)](#) pour au moins une année supplémentaire. Comme je l'ai déjà dit, il s'agit d'un impératif moral et humanitaire.

80. En mars 2020, j'ai demandé que soient levées les sanctions qui pourraient entraver la fourniture d'articles essentiels, d'un appui médical pour lutter contre la COVID-19 ou de nourriture. Il est encourageant de constater que les États Membres concernés et les acteurs humanitaires ont noué un dialogue sur les aspects techniques des sanctions et des opérations humanitaires concernant la République arabe syrienne. J'espère que les parties concernées pourront trouver comment surmonter les obstacles que rencontrent plusieurs intervenants humanitaires s'employant à proposer un accès fiable et adéquat à des services financiers.

81. Je suis toujours aussi bouleversé par la violence dont les effets continuent de se faire sentir dans toute la République arabe syrienne, qui continue de causer la mort ou l'atteinte à l'intégrité physique des civils, notamment des femmes et des enfants. Je réitère mon appel à toutes les parties pour qu'elles respectent et protègent les civils et les infrastructures civiles et veillent constamment à les épargner, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme. Je rappelle également à tous les États, en particulier à ceux qui exercent une influence directe sur les parties au conflit, qu'ils sont tenus de prendre des mesures actives pour assurer le respect du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils.

82. J'ai également pris note de la libération récente de personnes détenues dans le cadre du dernier décret d'amnistie présidentielle. Les amnisties devraient être l'occasion de fournir aux victimes un recours effectif contre les violations de leurs droits humains ou de leurs libertés.

83. Je rappelle, à cet égard, l'importance de la libération unilatérale des personnes arbitrairement privées de liberté, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes malades, que la pandémie de COVID-19 a rendus particulièrement vulnérables. La majorité de ces personnes sont détenues par le Gouvernement syrien. Je demande au Gouvernement et aux groupes armés non étatiques d'autoriser les organisations humanitaires et des droits humains à se rendre dans tous les lieux de détention et de donner des informations sur le sort et la situation des personnes détenues. Toute personne détenue soupçonnée d'infractions doit être rapidement informée des charges qui pèsent contre elle, avoir la garantie d'un procès

équitable et rapide et être libérée immédiatement si elle fait l'objet d'une détention arbitraire. Des enquêtes efficaces, approfondies et transparentes doivent être menées pour établir la cause et les circonstances des décès survenus en détention. Tous les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice. De plus, en cas de décès résultant d'un acte illicite, la famille et les personnes à charge des victimes doivent être informées et recevoir des réparations complètes et proportionnées, dans un délai raisonnable.

84. Il est toujours extrêmement préoccupant de voir que les graves violations des droits de la personne et atteintes à ces droits ainsi que les violations du droit international humanitaire demeurent impunies. Les auteurs de ces actes doivent rendre des comptes. Je demande à toutes les parties au conflit, en particulier au Gouvernement syrien, ainsi qu'à tous les États, à la société civile et aux organismes des Nations Unies, de coopérer pleinement avec le Mécanisme international impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, notamment en fournissant les informations et les documents voulus. L'obligation d'appliquer le principe de responsabilité en cas de violations graves des droits humains et du droit international humanitaire et d'atteintes graves à ces droits est non seulement une exigence juridique, mais une condition essentielle à l'instauration d'une paix durable en République arabe syrienne. Je demande une nouvelle fois que la Cour pénale internationale soit saisie de la situation.

85. Eu égard aux graves préoccupations qui ont été exprimées à maintes reprises au sujet de la protection des civils et d'autres questions relatives aux droits humains en République arabe syrienne, j'exhorte de nouveau le Gouvernement syrien à coopérer avec les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, conformément aux résolutions [S-18/1](#) et [19/22](#) du Conseil des droits de l'homme, notamment en mettant en place une présence sur le terrain destinée à protéger et à promouvoir les droits humains.

86. La huitième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle s'est tenue à Genève du 30 mai au 3 juin. Je demande aux parties syriennes de collaborer de manière constructive avec mon Envoyé spécial. Il faudra des progrès substantiels si l'on veut parvenir à une solution politique, comme l'exige la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. Les Syriennes et les Syriens ont atteint leur capacité de résilience ; leurs besoins doivent être au cœur des priorités de toutes les parties.

## Annexe I

### **Attaques dont des civils auraient été victimes, enregistrées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme d'avril à mai 2022<sup>1</sup>**

#### **Province d'Edleb**

- Le 4 avril, quatre garçons (étudiants) ont été tués à la suite de plusieurs frappes terrestres qui ont touché plusieurs zones, dont l'école primaire du martyr Abdel Rahman Qassem, dans le village de Maarret el-Naassan, dans le nord-est des faubourgs d'Edleb. Les bombardements ont endommagé le mur de clôture de l'école et les fenêtres.
- Le 15 avril, un civil a été tué et un autre a été blessé à la suite de l'explosion d'un reste explosif de guerre dans une zone agricole près de la ville de Jisr el-Choughour, dans l'ouest des faubourgs d'Edleb.
- Le 12 mai, un garçon a été blessé à la suite d'une frappe aérienne qui a touché un élevage de volailles dans le village de Mantif, dans la zone d'Ariha, dans le sud des faubourgs d'Edleb.

#### **Province d'Alep**

- Le 7 avril, deux civils, dont une femme, ont été blessés par des tirs aveugles lors d'affrontements armés dans la ville de Boulbol, dans la zone d'Afrin, dans le nord-ouest des faubourgs d'Alep.
- Le 10 avril, deux civils ont été blessés par l'explosion d'une voiture piégée, qui s'est produite près du point de contrôle de Raaï, à l'entrée de la ville de Bab, dans l'est des faubourgs d'Alep.
- Le 23 avril, un civil a été tué à la suite de tirs aveugles lors d'affrontements armés dans le district d'Afrin, dans le nord-ouest des faubourgs d'Alep. L'homme a été tué par balle alors qu'il marchait dans la rue.
- Le 26 avril, six civils, dont trois garçons, ont été blessés à la suite de plusieurs frappes terrestres contre un marché local et des zones résidentielles dans la ville de Marea, dans la zone d'Izaz, dans le nord des faubourgs d'Alep.
- Le 2 mai, un civil a été tué à la suite d'une fusillade à un point de contrôle à Boulbol, dans la zone d'Afrin, dans le nord des faubourgs d'Alep.
- Le 3 mai, une femme civile a été arrêtée et détenue dans la ville d'Afrin, dans le nord-ouest des faubourgs d'Alep. Elle a été arrêtée alors qu'elle traversait un point de contrôle. Sa famille n'a pas réussi à obtenir d'informations sur son sort ou sur l'endroit où elle se trouvait.
- Le 11 mai, un civil a été arrêté et détenu à son domicile dans le district de Maabatli, dans la région d'Afrin, dans le nord-ouest des faubourgs d'Alep. Sa famille n'a pas réussi à obtenir d'informations sur son sort ou sur l'endroit où il se trouvait.

---

<sup>1</sup> La liste des faits illustre les sujets de préoccupation relatifs aux droits de la personne traités dans le rapport. Toutefois, en raison de l'évolution du conflit et de la perte des réseaux de sources crédibles ou fiables dans de nombreuses zones touchées par le conflit, il est de plus en plus difficile d'établir la véracité des faits. La liste, qui ne recense que ceux d'entre eux qui ont été signalés au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et confirmés conformément à la méthode utilisée par le Haut-Commissariat, ne saurait pas être considérée comme exhaustive.

- Le 13 mai, un garçon a été tué à la suite de plusieurs frappes terrestres qui auraient touché des zones résidentielles et commerciales dans la ville de Noubl, dans l'ouest des faubourgs d'Alep.

#### **Province de Deïr el-Zor**

- Le 12 avril, deux femmes civiles ont été tuées dans l'explosion d'une mine terrestre dans le village de Mreihé, dans l'est des faubourgs de Deïr el-Zor.
- Le 16 avril, deux civils ont été tués lors d'une fusillade venant d'un véhicule dans le village de Jassimi, dans le nord des faubourgs de Deïr el-Zor.
- Le 27 avril, sept civils ont été tués et quatre civils blessés dans le village de Fanajin, dans le nord des faubourgs de Deïr el-Zor, lors d'une fusillade qui aurait eu lieu lors d'un rassemblement destiné à rompre le jeûne du mois sacré du Ramadan.

#### **Province de Raqqa**

- Le 7 avril, la famille d'un détenu de sexe masculin a été informée qu'elle pouvait récupérer son corps dans l'un des hôpitaux de Raqqa. En juin 2018, le défunt avait été arrêté et détenu à son domicile dans le village de Houeïjet Chanan dans l'est des faubourgs de Raqqa. Sa famille n'a eu aucune information sur ce qu'il était devenu ni sur l'endroit où il se trouvait jusqu'à ce que sa mort soit annoncée. De plus, il était apparemment en bonne santé au moment de son arrestation.
- Le 15 avril, 12 enseignants ont été licenciés, dont deux femmes, apparemment à la suite de leur participation à des manifestations pacifiques dans la ville de Raqqa, qui ont eu lieu en mars 2022. Les manifestants réclamaient des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. Le même jour, neuf autres enseignants de sexe masculin ont été licenciés dans la ville de Tabqa, dans l'ouest des faubourgs de Raqqa, pour les mêmes raisons.
- Le 5 mai, un civil a été tué par l'explosion d'une mine terrestre dans le village de Moueïlé, dans l'ouest des faubourgs de Raqqa.

#### **Province de Hassaké**

- Le 22 avril, une déplacée syrienne a été tuée au camp de Hol (phase n° 4), dans l'est des faubourgs de Hassaké. Elle aurait été touchée à la tête et à la poitrine.
- Le 2 mai, deux civils syriens déplacés ont été blessés par balle au camp de Hol (phase n° 5), dans l'est des faubourgs de Hassaké. Ils auraient été touchés à la poitrine.
- Le 14 mai, les corps d'une femme déplacée syrienne et d'une femme iraquienne ont été retrouvés au camp de Hol (phase n° 3), dans l'est des faubourgs de Hassaké. Les femmes auraient été tuées de balles dans la poitrine.

#### **Province de Deraa**

- Le 8 avril, un ancien membre « réconcilié » d'un groupe armé a été tué par balles dans la ville d'Aïn Dhakar, dans le sud des faubourgs de Deraa.
- Le 8 avril, un garçon a été tué par l'explosion d'une mine terrestre dans la ville de Oum el-Mayaden, dans l'est des faubourgs de Deraa.

- Le 12 avril, un membre d'un parti politique a été tué par balle lors d'une fusillade venant d'un véhicule, dans la ville de Naoua, dans l'ouest des faubourgs de Deraa.
- Le 17 avril, un juge civil a été abattu devant son domicile dans le village de Qitaa, dans le nord des faubourgs de Deraa. Son frère a été blessé dans le même incident.
- Le 7 mai, deux garçons ont été tués par une mine terrestre qui aurait explosé dans une zone agricole de la ville de Faqih, dans la région de Cheik Meskine, dans l'ouest des faubourgs de Deraa.



## Annexe II

### Liste des partenaires humanitaires des Nations Unies participant aux opérations transfrontières

1. AFAQ
2. ATAA Humanitarian Relief Association
3. Agence d'aide à la coopération technique et au développement
4. Fondation Al Resala
5. Fondation humanitaire Al Sham
6. Al-Ameen for Humanitarian Support
7. Alseeraj for Development & Healthcare
8. BAHAR
9. BINAA for Development
10. Basma for Relief and Development
11. Basmeh & Zeitooneh for Relief and Development
12. Big Heart Foundation
13. Bonyan Organization
14. CARE International
15. Children of One World
16. Deutsche Welthungerhilfe e.V. (German Agro Action)
17. Médecins du monde (Türkiye)
18. GOAL
19. Ghiras Al Nahda
20. Global Communities
21. Hand in Hand for Aid and Development
22. Handicap International
23. Hope Revival Organization
24. Human Appeal Türkiye
25. Foundation for Human Rights and Freedoms and Humanitarian Relief
26. Humanitarian Initiative Association
27. Humanitarian Relief Association
28. Ihsan for Relief and Development
29. Independent Doctors Association
30. Insan Charity
31. Insani Inisiatif Dernegi
32. International Humanitarian Relief Association
33. Islamic Relief Worldwide

34. KUDRA
35. Maram Foundation for Relief and Development
36. Massrat – The Establishment for Human Care and Development
37. Association Medina
38. Mercy without Limits
39. Mercy-USA for Aid and Development
40. Muzun for Humanitarian and Development
41. NAS
42. Nasaem Khair
43. Conseil norvégien pour les réfugiés
44. Orange
45. Orient for Human Relief
46. POINT Organization
47. People in Need
48. Physicians Across Continents
49. Qatar Charity
50. Société du Croissant-Rouge du Qatar
51. Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants
52. Relief Experts Association – UDER
53. Relief International
54. SANED Organization
55. SENED Organization
56. SKT Organization
57. Sadad Humanitarian Organization
58. Saed Charity Association
59. Shafak Organization
60. Développement social international
61. Solidarités International
62. Space of Peace
63. Syria Relief
64. Syria Relief and Development
65. Syrian American Medical Society Foundation
66. Syrian Engineers for Construction and Development
67. Syrian Expatriate Medical Association
68. Organisation caritative Takaful Alsham
69. The HALO Trust

70. The Mentor Initiative
  71. The Syrian Association for Relief and Development
  72. Croissant-Rouge turc
  73. Ufuk for Relief and Development
  74. Union des organisations de secours et soins médicaux
  75. Violet Organization
  76. War Child Holland
  77. Fondation Watan
  78. White Hands
  79. White Hats Organization for Sustainable Development
  80. Woman Support Association
  81. World Vision International
  82. Yol Rehberi İnsan Hakları Derneği
-